Commission européenne : pourquoi le rejet de la candidature de Sylvie Goulard plonge la France dans l'embarras



Article rédigé par francetvinfo.fr, le 11 octobre 2019

Source [francetvinfo.fr] L'ancienne ministre désignée par Emmanuel Macron n'a pas été retenue pour le poste de commissaire européen, jeudi. Un camouflet pour la France, qui doit rapidement proposer un nouveau candidat.

Recalée après l'oral de rattrapage. La candidature de la Française Sylvie Goulard au poste de Commissaire européen au Marché intérieur a été rejetée, jeudi 10 octobre, lors d'<u>une seconde audition</u>. Parmi les eurodéputés, 82 ont voté contre sa nomination, 29 pour, et un s'est abstenu.

Enarque, polyglotte, experte des institutions européennes, l'ancienne et éphémère ministre française des Armées, avait, à première vue, le <u>CV idéal</u> pour le poste de commissaire. Motifs du rejet, réaction de la France, nouvelle candidature... Cette décision soulève plusieurs interrogations.

L'ancienne députée européenne (2009-2017) est sous le coup de deux enquêtes, une de la justice française et une de l'Office européen de lutte anti-fraude (Olaf). Elles concernent l'affaire des <u>emplois présumés fictifs</u> <u>des eurodéputés du MoDem</u>, qui avait entraîné la démission de Sylvie Goulard du gouvernement d'Edouard Philippe le 21 juin 2017, après un mois d'exercice.

Les eurodéputés avaient également des réserves sur un possible conflit d'intérêts, concernant son travail de *"consultante"*, entre 2013 et janvier 2016, pour l'Institut Berggruen, alors qu'elle était députée européenne. Pour ces activités au sein du think tank fondé par le milliardaire américano-allemand Nicolas Berggruen, elle a reçu *"plus de 10 000 euros"* brut par mois, a indiqué l'Olaf.

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici